



Téléphone : 02 37 32 32 91

Email : mairie@chartainvilliers.fr

Département d'Eure-et-Loir

Commune de CHARTAINVILLIERS

PLAN NATIONAL CANICULE

**Registre des personnes vulnérables et/ou isolées
VOTRE MAIRIE AU SERVICE DES PLUS FRAGILES !**

Sont concernés : parmi les habitants de Chartainvilliers

o les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,

o les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,

o les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Faites-vous connaître en mairie.

Un Plan National Canicule est mis en place tous les ans par le Ministère des Solidarités et de la Santé entre le 1^{er} juin et le 15 septembre afin d'organiser des actions de prévention auprès des personnes les plus vulnérables.

Afin de mettre notre registre communal d'aide aux personnes vulnérables et isolées à jour, le CCAS de Chartainvilliers (Centre Communal d'Action Sociale) invite les habitants à s'inscrire auprès de la mairie afin qu'ils puissent être contactés régulièrement en cas de forte chaleur. Cette inscription est facultative et les renseignements donnés restent confidentiels. À tout moment, vous pourrez demander à être retiré du registre.

La demande d'inscription doit être faite soit par la personne concernée ou son représentant légal, soit par un tiers (entourage ou service intervenant auprès d'elle). L'inscription est gratuite et peut être faite tout au long de l'année auprès du secrétariat de la mairie. N'hésitez pas également à nous signaler des personnes vulnérables susceptibles d'être inscrites.

Pour plus d'informations : Mairie de Chartainvilliers secrétariat : 02 37 32 32 91

Le formulaire d'inscription, disponible en mairie ou téléchargeable sur le site Internet, Panneau Pocket ou Facebook devra être déposé en mairie ou transmis par mail : mairie@chartainvilliers.fr

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Alain BOUTIN



Mentions d'information obligatoires

« Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat de la Mairie de Chartainvilliers

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour le Plan Canicule.

Vos informations personnelles sont conservées jusqu'à votre radiation du registre canicule. Les règles de la radiation du registre sont définies aux articles R.121-5 et R.121-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au secrétariat de la Mairie et aux membres du C.C.A.S de Chartainvilliers , à la Préfecture et, le cas échéant, à nos cocontractants. Les cocontractants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi «informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du secrétariat de la Mairie de Chartainvilliers

De plus, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation du traitement) en contactant la déléguée à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse mairie@chartainvilliers.fr

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr)